

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Métropole Nice Côte d'Azur, 5 rue de l'hôtel de Ville, Point(s) de contact : Jérôme Godard, 06364, Nice, F, Téléphone : (+33) 4 97 13 44 66, Courriel : procédures.dsp-ppp@nicecotedazur.org, Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : activité de plage et de restauration

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public concernant l'exploitation d'un lot de plage et de restaurant (Lot 3 dit "Anao") situé à Beaulieu-sur-mer

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92332000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le projet consiste en l'exploitation d'un lot de plage et de restaurant situé à Beaulieu-sur-mer.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 18 300 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public, Plage

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92332000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

II.2) DESCRIPTION

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Beaulieu-sur-mer

II.2.4) Description des prestations : Le sous-concessionnaire sera chargé de mettre en œuvre un programme d'investissement, d'exploiter et d'entretenir le lot 3 établissement de bain et de restauration

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 18 300 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 108

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : la valeur estimée du lot correspond aux produits d'exploitation prévisionnels sur les 9 années du contrat. Elle a été calculée sur la base de la moyenne du chiffre d'affaires sur les 3 années du précédent contrat projetée sur 9 ans.

Mots descripteurs : Délégation de service public, Plage

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
Se référer au règlement de consultation librement accessible selon les modalités précisées au présent avis de publicité.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

13 décembre 2021 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La présente procédure de délégation de service public est lancée en phase unique. Il est précisé que l'emprise des sous-concessions porte sur deux domaines publics : le domaine public maritime et le domaine public communal. La Métropole Nice Côte d'azur a conclu une convention d'occupation temporaire avec la Ville de Beaulieu-Sur-Mer sur le domaine public communal afin de disposer d'une maîtrise foncière globale sur l'ensemble du périmètre sous-concédé. Les informations relatives à la reprise du personnel figurent au projet de contrat. Le règlement de consultation accessible sur le profil acheteur susmentionné (<http://www.marches-securises.fr>) vient compléter le présent avis du fait de la limitation du nombre de caractères du logiciel Boamp/Joue

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des Fleurs CS 61039, 06050, Nice Cedex 1, F,
Téléphone : (+33) 4 89 97 86 00, Courriel : greffe.ta-nice@juradmm.fr, Adresse internet :
<http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé " secret des affaires " article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.1) RENOUELEMENT

Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des Fleurs CS 61039, 06050, Nice Cedex 1, F,
Téléphone : (+33) 4 89 97 86 00, Courriel : greffe.ta-nice@juradmm.fr, Adresse internet :
<http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU BOAMP/JOUE : 22 octobre 2021